

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE 26-DM-02
165, RUE CRAIG NORD, ZONE RE-131 (LOT 4 487 442)

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de la Ville de Cookshire-Eaton par la soussignée, directrice générale adjointe, greffière et assistante-trésorière de la susdite ville :

QU'il y aura séance du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton le 1^{er} juin 2026 à compter de 19 h 30 à la salle du conseil située au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton;

QU'au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 26-DM-02

Identification du site concerné : Immeuble situé au 165, rue Craig Nord
Lot 4 487 442, zone RE-131

Nature et effet : Le propriétaire désire obtenir une dérogation mineure au règlement de zonage et de lotissement en vigueur pour que la ville autorise l'agrandissement d'un bâtiment principal.

Cette demande entraîne trois éléments dérogatoires, à savoir :

- 1) La maison aurait une marge arrière de 6,11 mètres au lieu de 8 mètres fixé par le règlement;
- 2) La nouvelle marge latérale serait de 1,54 mètre au lieu de 2 mètres fixé par le règlement;
- 3) Le coefficient d'occupation au sol (COS) serait respecté.

Aucun ajout de bâtiment complémentaire ne fait l'objet de la présente demande.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 4 mai 2026.



Françoise Ruel
Directrice générale adjointe,
greffière et assistante-trésorière